

Saint-Laurent-de-la-Salanque, 12 septembre 2022

La Conseillère principale du collège  
Jean Mermoz Saint-Laurent-de-la-Salanque

à

Les responsables légaux



Objet: DISPOSITIF DEVOIRS FAITS

## Collège Jean Mermoz

Affaire suivie par  
Nathalie VACCARI

☎ 04.68.28.01.50

[ce.0660028x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660028x@ac-montpellier.fr)

Site : <https://jean-mermoz-saint-laurent.mon-ent-occitanie.fr/>

17, avenue du Maréchal Joffre  
66250 Saint-Laurent de la  
Salanque

Madame, Monsieur,

Le collège Jean Mermoz a souhaité mettre en place au plus tôt, dès le 12/09/2022, le dispositif "devoirs faits" pour cette rentrée 2022.

Ce dispositif permet aux élèves qui y participent :

- de bénéficier d'un temps d'étude accompagné pour faire ses devoirs, faire ses exercices, revoir ses leçons,
- d'aller vers l'autonomie, en apprenant des méthodes de travail.

Votre enfant peut ainsi se trouver dans deux situations :

- soit il (elle) a été repéré(e) par les professeurs comme devant bénéficier prioritairement de l'aide aux devoirs à cette rentrée et son professeur principal lui présentera le créneau et l'incitera à s'y rendre. (Voir planning joint par classe). Vous-même en tant que responsables légaux, vous pouvez également prendre l'initiative de l'inscrire pour faciliter sa scolarité et favoriser sa réussite scolaire.

- soit il (elle) souhaite se rendre de lui (d'elle) même au dispositif en lieu et place de l'étude. Dans ce cas, uniquement sur certains créneaux (en gras et italique sur le planning joint) différents professeurs se présenteront avant les études pour proposer leurs services aux élèves afin de les prendre en charge en petits groupes.

Nous vous invitons à ce sujet à échanger avec votre enfant sur les bénéfices de sa participation au dispositif Devoirs faits.

Vous trouverez en pièce jointe le planning des créneaux par classe ainsi que par professeur. Ce dernier est susceptible d'évoluer en fonction des emplois du temps. Vous serez informé(e) de toute modification. Vous trouverez également le bulletin d'inscription à remettre obligatoirement en vie scolaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Mme Vaccari – Coordinatrice du dispositif

Je soussigné(e).....

Responsable de l'élève :

En classe de :

Demande l'inscription au dispositif devoirs faits **pour l'année scolaire 2022/2023**

Refuse l'inscription au dispositif devoirs faits **pour l'année scolaire 2022/2023**

Signature :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h25/9h20	<u>Mme Vaccari :</u> 6°3/6°4 en M1  <u>Mr Bregu :</u> 4°1/3°2 en F2		<u>Mme Lissilour :</u> 4°2/3°1 en F5		<b>Mme Veldhuizen en HG4</b>
9h25/10h20	<b>Mr Poumes en S4</b>	<b>Mme Fournier en M3</b>  <b>Mme Remenoville en F1</b>			<b>Mr Louis en M5</b> <b>Mr Basty en F7</b>
10h40/11h35	<u>Mr Basty :</u> 3°5 en M5	<b>Mr Basty en F1</b>	<u>Mr Bregu :</u> 3°7 en Q2 en S2  <u>Mme Lissilour :</u> 4°8/3°7 en Q1 en F5	<u>Mme Fournier :</u> 5°6 en Q2 en M3  <b>Mme Poli en S2</b> <b>Mr Basty Een HG1</b> <b>Mme Veldhuizen en Q1 en HG4</b>	
11h40/12h35	<u>Mr Bregu :</u> 4°4 en Q2 en T4	<u>Mme Rouchon :</u> 5°9/3°6 en F5		<u>Mr Fernandez :</u> 6°1/6°2 en F3	<u>Mme Poli :</u> 5°2/5°4/4°5 en S2 <b>Mme Veldhuizen en Q2 en HG4</b>
13h/13h55					
14h/14h55		<b>Mme Blanc en Q1 en M2</b>		<b>Mr Lebas en HG3</b> <b>Mme Remenoville en E1</b>	
15h/15h55	<u>Laetitia :</u> 5°8 en Q1/3°3 en M4	<u>Laetitia :</u> 5°5 en M4			
16h10/17h05	<u>Mme Poli :</u> 4°7 en S2  <u>Laetitia :</u> 5°8 en Q2/4°3 en Q2/5°1/5°3 en M4	<u>Laetitia :</u> 4°3 en Q1/5°7/4°6 en M4  <u>Mme Vaccari :</u> 6°5 et 6°6 en M1		<u>Mme Poli :</u> 3°8 en Q2 en S2  <u>Mme Vaccari :</u> 6°7/6°8 en M2	<u>Mr Bregu :</u> 3°4 en F3